

**MAIRIE
DE MONTREUIL SUR MAINE
49330**

DEPARTEMENT MAINE-ET-LOIRE

ARRONDISSEMENT DE SEGRE

Nombre de conseillers

en exercice : 12

Présents : 11

Votants : 11

Convocation du 20 avril 2020

Délibération n°24.04.2020-6

Publication le :

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt,

Le vingt-quatre avril, à vingt heures,

Le Conseil Municipal de Montreuil sur Maine, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en visioconférence, conformément aux dispositions de l'ordonnance n° 2020-391 du 1er avril 2020, sous la présidence de Monsieur Michel CHESNEAU, Maire.

Étaient présents : M. Michel CHESNEAU, Mme Marie-Françoise BELLIER-POTTIER, M. Thierry DAILLER, M. Vincent LEBRETON, Mme Laurence PASCO, M. Xavier MASSERON, M. Noël RICHARD, Mme GUILLON Gwénaëlle, M. Olivier FOURRIER, Mme ORANGE Evelyne-Alexandra, Mme SERVAN Janine.

Étaient absents et excusés : M. Vincent VIGNAIS,

Secrétaire de séance : Mme Marie-Françoise BELLIER-POTTIER

**Objet de la délibération :
Résidence du Parc : dénomination de voirie**

Monsieur le Maire informe les membres présents qu'il appartient au conseil municipal de choisir, par délibération, la dénomination de voirie concernant le lotissement situé derrière la mairie.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'état d'avancement des travaux,

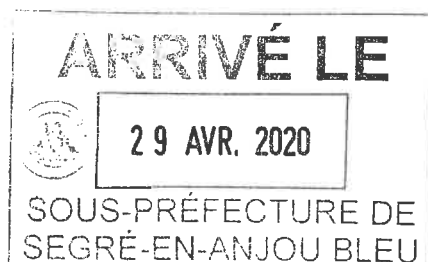
Considérant de faciliter le repérage, pour les services de secours (SAMU, pompiers, gendarmes qui ont du mal à localiser les adresses en cas de besoins), le travail des préposés de la poste et d'autres services publics ou commerciaux, la localisation GPS, d'identifier clairement les adresses des immeubles et de procéder à leur numérotation,

Considérant la création d'une nouvelle voie qu'il est proposé de nommer « Résidence du Parc »,

Entendu l'exposé du Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- **Valide** la dénomination de voirie : « Résidence du Parc ».
- **Charge** le Maire du numérotage des propriétés.



Pour extrait certifié conforme au registre
Fait à Montreuil sur Maine, le 27 avril 2020
Le Maire,

Michel CHESNEAU

